

ENCADREMENT DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT (Pour les Centres d'Accueil uniquement)

Lorsque le centre emploie des professionnels afin qu'ils apportent une aide technique aux enseignants des classes qu'il accueille, quel que soit leur statut (salarié ou indépendant) ou leur domaine d'intervention, le responsable du centre doit demander **l'agrément** de ces personnes à l'aide de l'imprimé « Demande d'agrément annuel ». Ce document sera retourné **avant le 1^{er} septembre de l'année scolaire concernée.**

Les intervenants seront tenus de respecter le cadre réglementaire de l'Education Nationale et le cas échéant le cadre réglementaire départemental pour les APSA (randonnées pédestres, randonnées raquettes, équitation, PAH) Cf. site de la DSDEN.

Structures avec lesquelles travaille le centre pour l'encadrement des activités d'enseignement (Ex. Ecoles de ski. Associations culturelles...)

NOM DE LA STRUCTURE	COMMUNE	Activités pour lesquelles le centre pourra faire appel à ces structures

ORGANISATION DES LOCAUX ET EQUIPEMENTS DU CENTRE

- Catégorie ERP :
- Date de l'autorisation municipale d'ouverture :
- PV de la Commission de sécurité

date du dernier contrôle :

avis de la commission : Favorable Défavorable

Joindre une copie du PV en vigueur

- Accès personne à mobilité réduite : oui non
- Pension complète : oui possible non
- Capacité d'accueil (conformément au PV de la commission de Sécurité Incendie en vigueur à ce jour)

Nombre Total de COUCHAGE:.....

Nombre d'adultes :.....

Nombre d'enfants de niveau primaire ou secondaire :

Nombre d'enfants de niveau maternelle :

Nom (ou code) des BATIMENTS	Nombre de COUCHAGE par bâtiment	Dont nombre de LITS EN HAUTEUR

- Lieux d'activités de classe (nombre total) :

Nombre d'élèves pouvant être accueillis en même temps dans chaque lieu :	Mobilier et matériel pédagogiques (Bureaux, chaises, tableau blanc, rétroprojecteur, ordinateurs,...)

- Lieux d'activités sportives :

Dénomination de l'installation (Terrain de VB...)	Situation (Salle polyvalente, extérieur...)	Matériel (Tables et raquettes de ping-pong...)

- Moyens de transport :

- Appartenant au centre (minibus...), préciser:
 Extérieur mais préférentiellement utilisé pour les sorties, préciser le Nom:.....Domiciliation:.....

RENSEIGNEMENTS EDUCATIFS pour les centres d'accueil uniquement

- activités sportives :

Dénomination	Lieux

- activités culturelles :

Dénomination	Lieux

NB. Les personnels du centre, quelle que soit leur fonction devront être indemnes de toute maladie contagieuse et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire. Il est exigé de souscrire une assurance responsabilité civile; une assurance individuelle accident corporel est recommandée.

Date:

Le Responsable du Centre
certifiant l'exactitude
des renseignements portés

Signature: